



Programme de législature



CÉDRIC ROTEN
Syndic

Pour la quatrième fois, la Municipalité de Sainte-Croix va présenter au Conseil Communal de mars son programme de législature.

Même s'il ne découle d'aucune base légale et bien que non contraignant, l'élaboration d'un programme de législature est un exercice indispensable, car il oblige l'exécutif à élargir ses vues et travailler en équipe pour sa rédaction.

Document évolutif et soumis aux contraintes budgétaires annuelles, le programme de législature fournit à la Municipalité un cadre d'action permettant d'anticiper et de planifier les projets, les investissements et les dépenses. Il se veut également un instrument de communication et de transparence à l'intention de la population, du Conseil Communal, des médias, des autres partenaires et autorités politiques.

Adapter, Renforcer et Innover. La Municipalité de Sainte-Croix donne le ton des politiques qu'elle veut mener avec son programme de législature pour ces 5 prochaines années. L'objectif de la Municipalité est de faire de Sainte-Croix une commune qui maîtrise son développement, qui assume son rôle sur le Balcon du Jura, tout en offrant un cadre de vie de qualité et des infrastructures de premier ordre.

La Municipalité a décidé d'axer ses efforts sur les cinq missions suivantes :

- Adapter les prestations à l'effectif de la population et aux normes légales
- Renforcer l'économie locale
- Veiller à la qualité de vie des citoyens
- Promouvoir le rayonnement de la Commune
- Assurer l'avenir

Ces cinq missions sont certes ambitieuses, mais correspondent aux attentes d'une population soucieuse de voir ses deniers publics utilisés à bon escient et où l'adage "Gouverner, c'est prévoir" prend tout son sens pour ses élu(e)s.

Sainte-Croix

Ce document est le fruit d'un long travail qui a débuté il y a six mois. La Municipalité s'est mise au vert durant de longues séances avec l'appui des chefs de service et de Yves Neuenschwander afin de partager sa vision et ses valeurs ainsi que fixer des objectifs de réalisation et des priorités pour notre commune.

L'élaboration du programme de législature se veut être l'acte fondateur d'une nouvelle Municipalité. Chaque municipal(e) y apporte sa contribution. L'exercice est très positif, il soude l'exécutif et renforce les liens entre la Municipalité et les chefs de service. Il ne s'agit pas d'un programme politique, mais d'une décision commune dans laquelle chacun a fait des concessions et dans laquelle l'ensemble de la Municipalité doit se retrouver, un outil de travail qui favorise le consensus.

Sainte-Croix concentre l'offre en services et prestations d'une grande ville dans un espace à taille humaine et à la campagne. Pourtant, d'une commune où tout le monde se connaît, Sainte-Croix apprend à connaître des relations plus globalisées et moins intimes entre ses habitants ainsi que les défis d'une urbanité naissante. Ce programme de législature doit ainsi nous permettre de répondre aux nombreux enjeux qui attendent la commune de Sainte-Croix ces prochaines années en termes d'aménagement du territoire, de mobilité et d'infrastructures.

5 visions et des dizaines de mesures pour assumer ses responsabilités et répondre à ces problématiques.

<http://sainte-croix.ch/images/PDL2126.pdf>

